

REGLEMENT GENERAL

POUR LES

COLLEGES COMMERCIAUX ET INDUSTRIELS

DES

FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES,

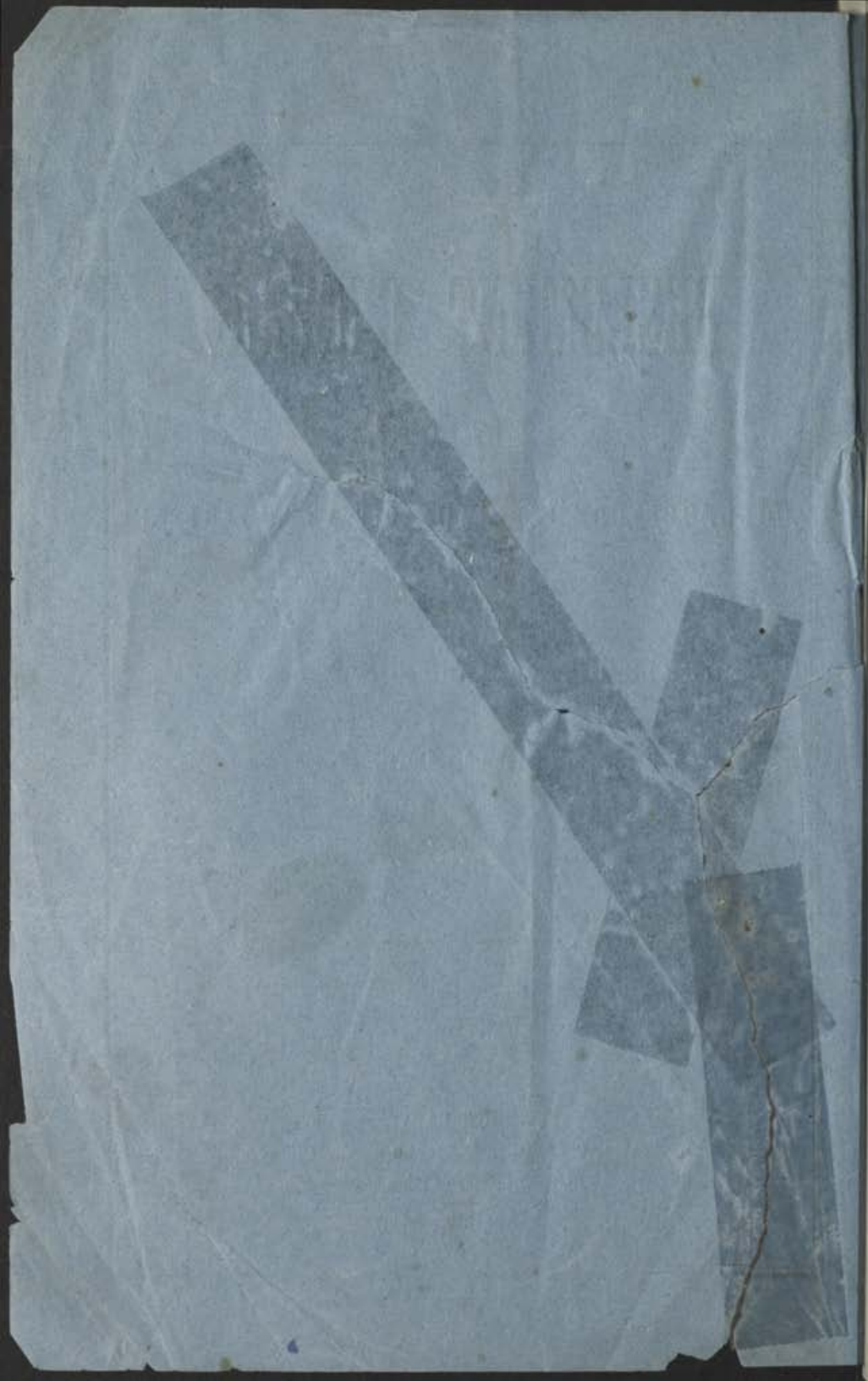
EN CANADA.

MONTREAL:

J. CHAPLEAU & FILS, IMPRIMEURS ET RELIEURS,

10, rue St. Charles Borromée.

1876



INSTITUT DES
FRERES DES ECOLES CHRETIENNES.

Colléges Commerciaux et Industriels en Canada.

I^e LEUR OBJET.

Les Colléges Commerciaux des Frères des Ecoles Chrétiennes ont pour but de préparer les jeunes gens aux carrières industrielles, commerciales, et au génie civil.

Tandis que les Colléges Classiques tendent à former des ecclésiastiques, des magistrats, des hommes d'Etat, des gens de lettres, en un mot des hommes qui se préoccupent des intérêts élevés de la nation, sous le rapport religieux, politique ou social, les Colléges Commerciaux tendent principalement à former des hommes d'affaires. Nous n'avons pas à examiner ici quels sont les établissements les plus nécessaires; sans établir une parité quelconque entre les diverses positions, nous nous bornerons à dire qu'il faut être formé au *maniement* des affaires aussi bien qu'au bon gouvernement des peuples et à l'administration de la justice.

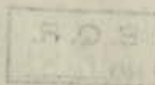
A cause de la différence des vocations, il doit y avoir des moyens différents pour y atteindre. Un fonds commun d'instruction religieuse et de connaissances générales est sans doute indispensable, et c'est pourquoi les commençants sont partout élevés à peu près de la même façon; mais il faut aux diverses fonctions des préparations diverses, qui s'acquièrent par une instruction spécialement adaptée au but que l'on poursuit. Les professions libérales et les fonctions publiques exigent un commerce plus assidu et plus longtemps continué avec les maîtres de la pensée et de la parole; les carrières plus modestes qu'embrassent les gens d'affaires, veulent que l'on étudie avec plus de soin les questions de calcul et que l'on acquière une véritable habileté dans la manipulation des valeurs, des quantités, et dans les résolutions de toutes les questions relatives aux placements et aux mouvements de fonds. On n'instruit pas un avocat comme un négociant, ni un architecte comme un théologien, ou un géomètre comme un diplomate.

II^e L'ENSEIGNEMENT.

1^o ENSEIGNEMENT RELIGIEUX.

La base et le couronnement de toute éducation, c'est non-seulement l'enseignement religieux mais l'habitude de la pratique des devoirs que Dieu a imposés à l'homme, et dont l'Eglise dispense la doctrine. Toute la vie de l'enfant doit être comme imprégnée de christianisme; sans cela, son éducation est man-

LB
3014
F7
5



quée. Ce n'est pas à dire qu'il faille passer de longues heures à développer chaque jour les vérités chrétiennes devant les enfants ; cela signifie que le règlement, tout en ménageant les heures nécessaires aux études profanes, réserve pourtant une partie du temps pour être employée à l'étude et à la pratique de la religion.

L'enseignement religieux conservera donc une place d'honneur dans toutes les classes des collèges des Frères. Il y sera donné par les maîtres eux-mêmes qui, s'étant dévoués toute la journée pour servir les intérêts matériels de leurs élèves, terminent leur œuvre en tournant les regards de ces jeunes gens vers les célestes régions, où ils ont des intérêts bien plus grands à traiter.

Il y aura donc une demi-heure d'explication de la religion tous les jours, sauf le jour de congé. Le dimanche, outre cette instruction, trois quarts d'heure seront employés à signaler aux jeunes gens les fautes qu'ils auront commises pendant la semaine, contre la politesse, l'humilité, et les autres vertus morales. Tantôt on parlera en général de ces défauts ou des fautes commises, et tantôt on signalera les faits en désignant les jeunes gens qui s'en sont rendus coupables. Pour ne pas aigrir les caractères, on aura soin de donner, dans le même temps, de justes louanges aux élèves qui se distinguent par leur bonne conduite, leur savoir-vivre, leur fidélité au règlement.

Un prêtre, désigné par Monseigneur l'Evêque du diocèse auquel appartient le collège, sera chargé de la direction spirituelle des élèves.

2^e ENSEIGNEMENT PROFANE.

L'enseignement peut se diviser en quatre cours comme suit :

1^o *Cours préparatoire* : Petit catéchisme, prières ordinaires, commencement du grand catéchisme, lecture, écriture, calcul des quatre opérations fondamentales, premiers éléments de grammaire et d'orthographe, quelques notions de géographie locale et d'histoire sainte.

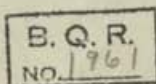
2^o *Cours élémentaire* : Tout ce qui précède, mais développé : toute l'histoire sainte, la géographie du Canada, le calcul mental, et les applications de l'arithmétique jusqu'aux fractions inclusivement.

3^o *Cours moyen* : Instruction religieuse, lecture sentimentale, orthographe, exercices de rédaction, arithmétique commerciale, mensuration, histoire du Canada, géographie de l'Amérique, tenue des Livres en partie simple.

4^o *Cours supérieur* : Etude approfondie de la langue anglaise et de la langue française ; algèbre, géométrie, trigonométrie, télégraphie, navigation, arpentage et nivellement, dessin, sciences physiques, selon les besoins des élèves.

Chacun de ces cours peut comprendre plusieurs classes. Dans chaque collège, on établit un plan d'étude, qui détermine à l'avance le nombre d'heures que l'on consacrerait chaque semaine à l'enseignement de chacune des branches que les élèves y doivent étudier. Le temps de l'étude est réparti entre toutes les spécialités proportionnellement à l'importance accordée à chacune d'elles dans l'enseignement.

Ce plan d'études peut être fait de la manière suivante :



PLAN D'ETUDES.

I.—COURS PREPARATOIRE.

1.—Instruction religieuse.....	3 h. (1).	AUTEURS : Le Petit Catéchisme du diocèse et les 4 premières Leçons de la Série.
2.—Lecture.....	12.....	Le Premier Livre de Lecture, par les Frères.—La 1 ^{re} partie du <i>First Reader</i> , par les Frères.
3.—Ecriture.....	7.....	Les cahiers-modèles des Frères, Nos. 1, 2 et 3.
4.—Calcul.....	8.....	Les Exercices de Calcul des Frères.

II.—COURS ELEMENTAIRE.

1.—Instruction religieuse.....	3.....	AUTEURS : 1° Tout le Grand Catéchisme du diocèse ; 2° Explications tirées de Collot, Guillois, Couturier, et 3° les 12 premières Leçons de la Série.
2.—Lecture { Française.....	2.....	AUTEUR : Le deuxième Livre de Lecture, par les Frères.
{ Anglaise.....	2.....	Le " <i>First Reader</i> ."
3.—Ecriture { a. Grammaire.....	4.....	Les Cahiers-modèles des Frères, Nos. 4, 5 et 6.
{ b. Analyse.....	1.....	Définitions principales, après étude préalable, du nom, de l'adjectif, de l'article, du pronom. Faire analyser seulement les parties étudiées.
4.—Français { c. Orthographe.....	4.....	Nature, genre et nombre.
5.—Calcul mental.....	2.....	Le Cours des Frères.
6.—Arithmétique.....	5.....	Le petit <i>Traité</i> placé à la fin de l'Arithmétique des Frères.
7.—Histoire { Sainte.....	3.....	Le petit <i>Traité</i> du F. Odillard, 4 Règles simples et fractions ordinaires.
{ du Canada.....	3.....	Le petit <i>Abrégé</i> "
8.—Géographie.....	3.....	Le Cours élémentaire ou primaire de Géographie, par les Frères.

(1) Ces chiffres indiquent le nombre d'heures consacrées chaque semaine aux diverses spécialités.

PLAN D'ÉTUDES. — (Suite.)

III. — COURS MOYEN.

1. — Instruction religieuse.....	3 h.....	AUTREMS : 1 ^o Tout le Grand Catéchisme ; 2 ^o toute la Série ; 3 ^o nombreuses explications tirées des meilleurs catéchismes et du Catéchisme en Exemples.	
2. — Lecture	{ Française.....	1.....	Le Deuxième " Livre de Lecture," par les Frères. Insister sur l'épellation des mots en tête des Leçons. Faire rendre compte.
	{ Anglaise.....	1.....	Le " Second Reader," en attendant qu'il soit publié : le " Second Book," avec épellation et comptes-rendus de lecture.
3. — Ecriture.....	{ Grammaire.....	3.....	Les Cahiers des Frères, Nos. 6, 7 et 8.
	{ Analyse.....	1.....	Le Cours des Frères. Verbes réguliers et irréguliers ; participe, adverbe, proposition, conjonction et interjection.
4. —	{ Orthographe.....	3.....	En rapport avec les dix parties du discours, sans cependant s'occuper encore des <i>Galicismes</i> .
	{ Rédaction.....	1.....	Dictées prises dans les <i>Exercices</i> des Frères, en y ajoutant des sujets historiques en rapport avec le Canada.
5. —	Rédaction.....	1.....	Exercices de correspondance indiqués dans le livre des exercices orthographiques.
6. — Histoire	{ Sainlé.....	2.....	Les Frères : Raconter un fait, le faire dire de vive voix, puis par écrit.
	{ du Canada.....	2.....	Les Frères : " "
7. — Géographie	Nouvelle Géographie primaire illustrée.	2.....	Les Frères : " "
8. — Mensuration	Tout le Cours.	2.....	Les Frères : " "
9. — Arithmétique	Depuis les proportions jusqu'aux progressions exclusivement.	5.....	Les Frères : " "
10. — Tenue des Livres	Les notions préliminaires et la Tenue des Livres en partie simple.	4.....	Les Frères : " "

IV.—COURS SUPERIEUR.

1.—Instruction religieuse.....	3AUTEURS : 1° Grand Catéchisme du diocèse; 2° Série; 3° Catéchisme de Persévérance de Gaume; 4° se servir du Catéchisme de L. P. Marotte; 5° de l' Arsenal catholique, etc.
2.—Déclamation.....	1	1° Manuel de l'Orateur de Duquesnoy.
et Lecture sentimentale.....		2° Les Fables de Lafontaine, (un choix) de Florian. Exercices de Le Roy. Fables de Fénelon. Le Cours de Godfroy.
3.—Ecriture.....	2	Modèles anglais et américains : Les Frères.
4.—Orthographe française.....	3	Nos propres auteurs : mais on peut prendre des dictées dans les <i>Devoirs du Chrétien</i> , dans l' Histoire du Canada de Ferland ou de Garneau, et les adapter à la grammaire.
5.—Composition.....	1	En outre, Em. Lefranc, Chs. Leroy et Drioux. Narrations, descriptions et lettres.
6.—Rhétorique.....	1	Drioux, Bescherelle, jeune; d'Angely, Chs. Leroy, etc.
7.—Orthographe anglaise.....	3	Northend's Dictation and Pronunciation; Parker's National Pronouncing Speller; Smith's Speller.
8.—Composition et Rhétorique.....	2	Quackenbos's, Hart's, Boyd's and Blair's.
9.—Arithmétique.....	4	1° Les Frères.—2° Robinson's Progressive Arithmetic.
10.—Algèbre.....	4	1° Celle dite des Frères; 2° Elementary Algebra, by Brydges.—Puis 3° University Algebra.
11.—Géométrie, Arpentage.....	3	AUTEUR : En français, celle des Frères; en anglais, Pot's Euclid, les 6 livres; or Thodhunter's or Chamber's Mathematics.
12.—Trigonométrie.....	2	En français, celle des Frères, en anglais, voir Géométrie.
13.—Sciences physiques {		Boutet de Mouvel; l'Abregé de Ganot ou de Pouillet, de Ferlet, Langlabert. (Physique et Chimie.)
14.—Lecture dans un ouvrage scientifique.		En anglais, Parker's, Sangster's.
15.—Dessin.....	2	Boutet de Mouvel.
16.—Tenue des Livres.....		Les Frères.

PLAN D'ÉTUDES.—(Suite.)

V.—COURS SPECIAL.

1.— <i>Histoire</i>	AUTEURS : Cours des Frères ; J. Chantral, (Histoire Universelle) ; Drioux, Courval, Moeller, etc.
2.— <i>Géographie</i>	En anglais : General History, by Brothers ; Fradet, Kerney, &c. Géographie-Atlas des Frères ; Texte et Atlas du Fr. Alexis-Marie ; Courtambert, Balbi, Malte-Brun. En anglais : " Primary Geography " des Frères et Mitchell's. Robinson's New University Algebra. En français : Le Cours des Frères. Chamber's Mathematics. En français : Le Cours des Frères. Chamber's Mathematics. Gummeré's Surveying, or an equivalent. En français : Le Cours des Frères. En anglais : Ganot ou Forlet, de Lanunay, Arago, Langlebert. En anglais : Parker's, Newman's, Quackenbos's. Langlebert, Boutet de Movel. En anglais : Touman's, Chamber's. En français : Meissas. Le Cours des Frères. Les Frères Bryant et Stratton ; Marsh, Duff, etc. Grammaire des Frères et celle de l'Académie (Benneau.) Rhétorique de Drioux. (Cours abrégé : Préceptes, méthode de Compositions et d'Analyse, corrigé.) Grammaire de Brown. Hart, Quackenbos's & Boyd's. Rhétorique de Blair. Saucier, Drioux, Alex. Bougeault, etc. Rev. F. Jenkins English Literature, Smith's own Hart's Histories of English Literature. Barbe et Rattrie. Lounge's and Hill's.
3.— <i>Mathématiques</i>	1° <i>Algèbre</i> AUTEUR : 2° <i>Trigonométrie</i> . 3° <i>Surveying</i> <i>Physiques</i> <i>Chimiques</i> <i>Naturelles</i>
4.— <i>Sciences</i>	AUTEURS : Française..... { Anglaise..... { Français..... { Anglais..... { Français..... { Anglais..... {
5.— <i>Dessin</i>	
6.— <i>Tenue des Livres</i>	
7.— <i>Langues</i>	
8.— <i>Hist. littéraire</i>	
9.— <i>Philosophie</i>	

On fixera en même temps la portion de chaque ouvrage qui doit être vue pendant l'année, puis on les divisera par trimestres, puis par mois et par semaines.

Le Frère directeur ou l'inspecteur font des examens sur toutes les spécialités au moins une fois le mois.

Une fois le mois on donne une composition écrite sur chaque spécialité. Le professeur peut en choisir lui-même le texte, le corriger, et en rendre compte aux élèves.

Le résultat des compositions est envoyé aux familles sur le *bulletin*.

La place en Excellence est la moyenne des places obtenues dans le mois. L'élève qui est le premier en Excellence est celui dont la moyenne des places dans les compositions est la plus faible.

On pourrait aussi donner une place en *Diligence*. La *Diligence* est le travail qu'un élève fait en dehors de celui qui est imposé à toute la classe. Il y a des enfants qui vont très-vite à apprendre leurs leçons et à faire leurs devoirs. Ils perdent le temps qui leur reste s'ils ne sont excités à l'employer à un travail surrogatoire, qui est contrôlé par le maître, et dont on leur tient compte.

Quand un maître est dans l'impossibilité de voir lui-même tous les devoirs des élèves, il doit se faire remettre au moins quelques cahiers, tirés au sort, afin d'adresser tantôt aux uns et tantôt aux autres, soit des éloges, soit des remontrances. Sans ces précautions, l'attention des élèves ne se soutient pas, et les cahiers sont fort mal corrigés.

Il est à souhaiter que, dans chaque collège, il y ait : 1° un *Tableau d'honneur*, sur lequel sont inscrits les élèves qui ont obtenu un *Billet d'honneur* ou de contentement à la fin du mois, et 2° un *Tableau d'excellence* sur lequel, chaque mois, les élèves sont inscrits dans l'ordre de leurs places en excellence.

Les enfants et leurs parents sont très-sensibles à ces moyens d'émulation.

SÉRIE DE LIVRES.

EN FRANÇAIS.

1.—*Instruction religieuse.*—

(Pour l'élève) 1. Catéchisme du diocèse. (Pour le maître.)—

2. Manuel de Gaume.

Guillois ; Gousset ; Marotte ; Petite somme De St. Thomas ; Soirées Chrétiennes de Gridel ; Collot.

2.—*Lecture.*—

(Pour l'élève) 1. Syllabaire ou Premier Livre

2. Vie de Jésus-Christ.

3. Second Livre de lecture (Lectures Courantes).

4. Devoirs du Chrétien.

[maître.]

5. Recueil de morceaux choisis en prose et en vers. (Pour le

6. Manuel de l'Orateur (Pour le maître), par Duquesnois.

3.—*Écriture.*—(Pour l'élève). Cahiers des Frères avec modèle en tête. Penmanship.—Modèles anglais et américains.4.—*Langue française.*1. *Grammaire*—Grammaire des Frères.2. *Analyse*—Méthode des Frères.3.—*Orthographe.* { 1. Lectures courantes, les Frères

2. Cours élémentaire. "

3. " intermédiaire. "

4. " de 2^e et 3^e année. "5.—*Histoire* { *Sainte*—Cours des Frères.
 { *du Canada*—6.—*Géographie*—Cours des Frères, Série de cinq atlas.7.—*Littérature.*—Em. Lefranc, Drioux, (Cours abrégés.)8.—*Calcul mental.*—(Pour le maître).—Cours des Frères ; Manuel de Juneau, Robinson.9.—*Arithmétique.*—Cours des Frères ; Exercices de calcul.10.—*Géométrie.*—Cours des Frères.11.—*Trigonométrie.*—Cours des Frères.12.—*Lever des Plans.*—Cours des Frères.13.—*Sciences physiques.*—Ferlet, Ganot et Langlebert ;14.—*Tenue des Livres.*—Cours des Frères.15.—*Dessin.*—Cours des Frères.16.—*Musique.*—Solfège, Limagne (de Passy), et Solfège de l'Orphéon, N. Collet.

SÉRIE DE LIVRES.

EN ANGLAIS.

- 1.—*Instruction religieuse.*—
 (Pour l'élève) 1. Diocesan Catechism. (Pour le maître.)—
 2. Catechism of Perseverance. The sincere Christian, par Hay; Manual of Instruction, par Weninger; Power's Catechism; Catechism of the Christ. Religion, par Keenan; Perry's Instruction; Collot's.
-
- 2.—*Lecture.*—
 (Pour l'élève). First Reader, Second Book.
 Duties of a Christian—Third Book.
 Fourth Book—par les Frères.
 Comstock's Elocution; (Pour le maître.)
-
- 3.—*Cahiers des Frères.*—Penmanship—modèles anglais et américains.
-
- 4.—*Langue anglaise.* {
 1. *Grammar*—Lennie (revised) et Brown.
 2. *Parsing*—Mêmes auteurs.
 3. *Analysis*—
 4. *Orthography*—(Pour le maître.)—
 Northend's Dictation and Pronunciation.
 Parker's National Pronouncing Speller.
-
- 5.—*Histoire.*—Cours des Frères.—(Traduit.)
-
- 6.—*Géographie.*—Cours des Frères.—(Trad.)
-
- 7.—*Littérature.*—Quackenbos's, First Lines; (Pour les élèves), Hart's et Boyd's.
-
- 8.—*Calcul mental.*—Robinson's; Cours des Frères.
-
- 9.—*Cours des Frères.*—(Trad.)
-
- 10.—*Géométrie.*—Todhunter's Euclid; Robinson's.
-
- 11.—*Trigonométrie.*—Todhunter's; Robinson's.—Chamber's Mathematics.
-
- 12.—*Lever des Plans.*—Gummer's Surveying.
-
- 13.—*Sciences Physiques.*—Parker's, Sangster's, Quackenbot's.
-
- 14.—*Tenue des Livres.*—Cours des Frères. Bryant et Stratton, Duff, March, Critenden's.
-
- 15.—*Dessin.*—Cours des Frères.
-
- 16.—*Musique.*—Limagne (Passy.)

IV. DISCIPLINE.

1° Nul élève, s'il a plus de dix ans, n'est admis sans un certificat de monsieur le curé de sa paroisse et du directeur de l'Ecole qu'il a fréquentée.

2° On ne doit donner aucun témoignage de contentement à un élève dans la semaine ou dans le mois pendant lequel il a manqué d'assiduité. Ainsi, l'élève qui n'a pas passé tout le mois à l'Etablissement, n'a pas de billet de contentement ; celui qui a manqué un jour ou qui n'est pas venu à l'heure n'aura pas son livret à la fin de la semaine.

3° Quand les élèves font récréation dans la salle, tous doivent y être ; quand c'est dans la cour, personne ne doit être dans la salle.

4° Les grands élèves ne jouent pas avec les petits.

5° La familiarité est proscrite.

6° Les élèves irrespectueux, indociles, paresseux, de mœurs équivoques, seront éloignés.

7° On ne donne aux enfants ni charges, ni emplois, ni commissions, qui les mettent en dehors du mouvement général.

8° On exige, au dortoir, le silence le plus absolu.

9° On a peu de confiance dans les jeunes gens qui ont de la tendance à s'écartier, à se dérober et à s'isoler.

V. PIÉTÉ.

Les exercices de piété indiqués dans la conduite des écoles et dans le petit livre de prières suffisent, pourvu qu'ils soient bien faits.

Pour soutenir la piété des élèves et les entretenir dans l'amour de Notre Seigneur Jésus-Christ, on forme, parmi eux, des sociétés du Sacré-Cœur (voir le Manuel *ad hoc*.)

VI. EMPLOI DU TEMPS.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES.

L'année scolaire est de dix mois : de la première semaine de septembre à la première semaine de juillet.

Au nouvel an et à Pâques, il peut être donné trois jours de congé.

Le congé a lieu ordinairement le jeudi.

La matinée du jeudi est principalement consacrée à l'enseignement du dessin.

L'étude, ce jour-là, se fait aux heures ordinaires.

Le dimanche, on fait le catéchisme $\frac{1}{2}$ heure ; une conférence sur la civilité, de $\frac{1}{4}$ d'heure ; une critique de la rédaction ou composition, $\frac{1}{4}$ d'heure.

VII. RÉGLEMENT JOURNALIER.

A 5 h. $\frac{1}{2}$ lever, toilette, prière et réflexion. La réflexion dure tout au plus huit minutes. En été, le lever peut être fixé à 5 heures.

A 6 h. étude, messe, déjeuner, récréation. Le tout se règle d'après l'heure de la messe.

- A 8 h. on va en classe.
- A 8 h. $\frac{1}{2}$, commencement de la classe.
- A 10 h., au moins pour les petits, cinq minutes dehors.
- A 11 h. $\frac{1}{2}$, fin de la classe.
- A 11 h. $\frac{3}{4}$, examen, dîner, récréation.
- A 1 h. classe.
- A 4 h. sortie.
- A 5 h. étude.
- A 6 h. $\frac{1}{2}$, souper récréation.
- A 7 h. $\frac{1}{2}$, étude.
- A 8 h. $\frac{1}{2}$, prière, coucher. En été, le coucher peut être retardé.

VIII^e BIBLIOTHÈQUE.

Une bibliothèque à l'usage des élèves est établie dans une des salles de facile accès.

Les livres sont numérotés et portés sur un catalogue.

Le bibliothécaire a un carnet sur lequel il inscrit, par ordre de date, les numéros et les titres des livres prêtés, les noms des emprunteurs, les recettes, etc.

La bibliothèque a son compte à part.

IX^e EFFETS CLASSIQUES.

Les effets classiques sont délivrés par la maison.

La vente des effets classiques se fait à une heure déterminée, invariablement. On pourrait prendre, pour cela, la récréation du midi, ou celle du matin, après le déjeuner.

X^e MOYENS D'ÉMULATION.

1^o Le livret hebdomadaire.

2^o Les billets hebdomadaires.

3^o Les billets d'honneur et de satisfaction en témoignage de mérite.

4^o Les tableaux d'honneur.

5^o Les tableaux d'excellence.

6^o Les compositions mensuelles.

N.B.—Le billet hebdomadaire s'accorde aux élèves qui ont bien ou très-bien rempli leurs devoirs religieux et classiques durant la semaine. Il y en a deux sortes : le *billet rose* ou *très-bien* ; le *billet blanc* ou *bien*.

On suppose que le Préfet des études et le Frère qui enseigne concourent également à la formation de la moyenne des notes qui donnent droit à l'un des billets.

Les élèves qui ne sont ni pensionnaires ni demi-pensionnaires, n'ont de note que du Frère professeur.

Il faut faire en sorte, en général, que le tiers des élèves obtiennent le billet rose ; un autre tiers le billet blanc, et le reste rien.

A la fin du mois, ont un billet d'honneur : Ceux qui ont eu un billet *très-bien* chaque semaine du mois.

Ont un billet de satisfaction : ceux qui ont obtenu, dans le mois, un billet chaque semaine, pourvu que deux au moins de ces billets soient roses.

Il faut maintenir, en outre les bons points, mais les délivrer à l'occasion des compositions seulement. On peut admettre que le premier, dans chaque composition, aura x bons points ; le 2^e y ; les autres, qui sont dans le 1^{er} quart. z ; ceux du second quart, u ; les autres n'ont rien.

Le retrait des bons points devient la seule pénitence usitée.

Afin que chacun puisse en gagner, on forme, dans chaque classe, assez de divisions pour que, en travaillant bien, tous les élèves puissent parvenir à être dans la première moitié de leur classe au moins pour quelques spécialités.

XI^e CONGÉS.

Les congés ordinaires doivent être accordés à tous les élèves. Dans les collèges, il pourrait y avoir un congé extraordinaire chaque mois, en faveur des élèves qui auraient obtenu un billet d'honneur ou de satisfaction, ou qui seraient dans la première moitié de la classe pour l'Excellence, ou encore qui pourraient se racheter en donnant un nombre de bons points déterminé. On réduirait ainsi, très-considérablement, le nombre des enfants qui ne pourraient participer à ce congé, et on les retiendrait pour les faire travailler constamment, sans aucune récréation, dans la salle d'étude, tout le temps que durerait le congé.

Ce congé pourrait être placé au lundi après-midi de la 1^{re} semaine du mois.

XII^e BULLETINS.

Des bulletins seront envoyés deux fois l'année avec les comptes. Un bon bulletin aide les parents à supporter les sacrifices pécuniaires qu'ils sont obligés de s'imposer.

Les bulletins trimestriels sont un moyen puissant d'intéresser les familles aux études de leurs enfants ; ils procurent ainsi un utile supplément de force à la direction de la maison.

XIII^e CORRESPONDANCE.

Toute la correspondance passe par les mains du Directeur, qui retient les lettres suspectes ou propres à nuire au bon esprit.

La correspondance des élèves pourrait être vu par les maîtres, qui en profiteraient pour former de mieux en mieux les élèves à l'art si difficile de bien écrire. Ils leur apprendraient ainsi par la pratique, le *cérémonial* des lettres si important et si inconnu. On donne un temps où autant que possible, tous les élèves font leurs correspondances. On les dirige afin de leur fournir l'occasion de faire de belles longues lettres ; le maître récapitule les principaux faits de la semaine ou du mois—en ce qui concerne le collège—et les élèves, généralement rendent leurs pensées avec la tournure particulière qu'on leur a donnée. On

parvient ainsi à fournir aux parents de précieux renseignements sur l'Etablissement.

Une lettre envoyée ou reçue en cachette, donne lieu à une action contre l'élève qui a enfreint la règle et contre celui qui a fait la commission prohibée.

XIV. SÉANCES RÉCRÉATIVES.

Les séances récréatives sont utiles sous bien des points de vue : 1° Elles rompent la monotonie de la vie de pension ; 2° elles habituent les jeunes gens à se présenter avec aplomb et en observant les convenances ; 3° quand le programme de ces séances comprend des exercices de déclamation, elles aident à acquérir une bonne prononciation, et une diction intelligente et sentimentale.

Les programmes de ces séances comprennent ordinairement : Des morceaux de musique et des chœurs ; des morceaux de poésie déclamés et des dialogues. Les drames proprement dits, qui exigent des costumes et une mise en scène compliquée, doivent en être bannis.

On doit également écarter tout ce qui est grotesque et de mauvais goût. L'organisation et l'exécution des diverses parties du programme de ces séances permettent de juger du savoir-faire de l'administration du collège. Il est donc important que rien ne prête à la critique. La salle doit être propre, un peu ornée, les élèves convenablement placés. Chacun doit savoir quand et comment il aura à se mouvoir.

Ces séances devraient toujours accompagner une distribution de récompenses ou de billets mensuels ; elles seraient un accessoire, la distribution demeurant l'affaire principale.

XV. DISTRIBUTION DE PRIX.

1° Les observations relatives aux séances récréatives sont, à plus forte raison, applicables aux distributions de prix, à cause du respect que l'on se doit et que l'on doit aussi aux personnes invitées.

2° Il faut donner un *petit nombre de prix*, bien choisis et bien mérités. Les résultats des compositions sont les seuls titres qui y donnent droit.

3° Il serait bon que des prix fussent offerts par des personnes distinguées de la paroisse.

4° Quand la distribution est précédée d'un examen, les élèves doivent y être bien préparés. Les maîtres par leur habilité à questionner, sans le secours d'aucune note ou d'aucun livre, donnent, de leurs connaissances, une opinion favorable. Dans ces examens, les programmes ne doivent pas être chargés de spécialités *éblouissantes*, ce qui dénoterait un défaut de sagesse, mais prouver la solidité de l'enseignement dans les branches importantes. Que les feuilles de dessin, d'écriture, les cahiers, etc., soient parfaitement soignés et exempts d'incorrections. L'attention des maîtres doit être appelée sur tous ces points.

No _____

INSTITUT
DES
FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES.

College _____

M _____

Doit AUX FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES,

ANNÉE SCOLAIRE 187 -7

	§	c.	§	c.
Pension du.....terme,				
Commençant le.....finissant le.....				
Demie-Pension				
Literie.....				
Blanchissage				
Dessin				
Télégraphie				
Fournitures et Frais divers				
.....				
.....				
.....				
Total				
Avoir du.....187.....				
Balance due				

J. M. J.
INSTITUT
DES
FRERES DES ECOLES CHRETIENNES. ⁽¹⁾

PROSPECTUS
DU
COLLEGE COMMERCIAL ET INDUSTRIEL ST.

Ce Collège a pour but de procurer aux jeunes gens, avec le bienfait d'une éducation chrétienne, les connaissances qui leur sont nécessaires pour s'ouvrir une carrière dans le commerce et l'industrie.

L'enseignement est à la fois théorique et pratique; il comprend: l'Instruction Religieuse, la Lecture, l'Écriture, la Langue Anglaise (Grammaire, Analyse, Orthographe et composition), et la Langue Française; l'Histoire Sainte, l'Histoire du Canada, des États-Unis, de l'Angleterre, de la France, et des notions d'Histoire générale.

La géographie, en rapport avec le cours d'Histoire suivi dans chaque classe.

L'Arithmétique, principalement appliquée aux opérations commerciales ou industrielles.

La tenue des Livres, suivant les meilleures méthodes employées dans les premières maisons du pays.

L'Algèbre, la Géométrie, la Trigonométrie, la Télégraphie, suivant les besoins des élèves.

Le Dessin Linéaire, le Dessin d'Ornement et la musique.

L'Arpentage, le Lever des Plans et le Nivellement.

La Navigation et la Musique Vocale.

Les parents ou tuteurs des élèves peuvent les voir au parloir tous les jours, mais seulement pendant les heures de récréation.

(1) Fondé à la fin du XVII^e siècle par le Vénérable JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE, prêtre, docteur en théologie et Chanoine de Notre-Dame de Reims, l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes a été approuvé par N. S. Père le Pape Benoît XIII le 7 février 1724.

Il est incorporé dans plusieurs Provinces du Canada. Il compte aujourd'hui 1200 maisons, 12,000 membres, et donne l'enseignement à 400,000 élèves.

L'année scolaire commence dans la première semaine de Septembre et se termine dans les premiers jours de Juillet.

A la fin de chaque quartier les parents reçoivent un bulletin qui les informe de la situation de leurs enfants, au triple point de vue de la santé, de la conduite et des études.

ADMISSION.

A l'admission d'un élève, ses parents doivent fournir : 1. Un certificat du chef de l'établissement qu'il a du fréquenter jusqu'alors ; 2. Tous les renseignements propres à favoriser la bonne direction de l'élève.

Il importe que tous les élèves soient présents à l'établissement le jour même de la rentrée des classes ; tout retard est préjudiciable, attendu que les cours s'organisent dès le lendemain de la rentrée.

CONDITIONS DE LA PENSION.

Le prix de la pension pour l'année scolaire est payable en quatre termes et d'avance.

Un terme commencé est dû en entier.

Il n'est fait de remise que dans le cas où un enfant serait remis à sa famille et celui d'une maladie qui nécessiterait une absence de plus d'un mois.

Pour les élèves qui entrent dans le courant de l'année scolaire, la pension court du 1^{er} ou du 15, suivant qu'ils entrent dans la première ou la seconde quinzaine du mois.

Le blanchissage se paie d'avance, les frais d'infirmerie, de pharmacie, l'étude de la musique instrumentale, la navigation, la télégraphie, le dessin et les fournitures classiques sont à la charge des parents.

Pension (par terme).....	\$0 00
Demi pension "	0 00
Dessin.....	0 00 par an.
Télégraphie.....	0 00 " "
Couchette et matelas.....	0 00 " "

Les objets dont se compose le trousseau doivent porter un numéro sous lequel l'élève est inscrit. La quantité de linge, de vêtements et chaussures que doit avoir chaque élève, est laissée à l'appréciation de ses parents.

Chaque élève doit avoir une valise, dans laquelle il serre lui-même son linge et ses habits.

Les lettres et les paquets doivent être adressés comme suit :

M.....

Elève au Collège Commercial et Industriel.....

J. M. J.

INSTITUTE

OF THE

BROTHERS of the CHRISTIAN SCHOOLS. ⁽¹⁾

PROSPECTUS

OF

Commercial and Industrial College.

This College has for object to impart to young men, together with the benefit of a Christian education, a thorough knowledge of the English Language, the French Language, commerce in all its branches, and whatever else may fit them for industrial pursuits.

The system of Instruction is both theoretical and practical; it includes, Religious Instruction, Reading, Penmanship, the English Language (Grammar, Analysis, Orthography, and Composition), and the French Language; Sacred History, History of Canada, United States, English, Ireland and the outlines of General History.

Geography, keeping pace with lessons in History.

Arithmetic, especially applied to Commercial and Industrial operations.

Book-keeping, according to systems used in the best business houses in the country.

Algebra, Geometry, Trigonometry, Telegraphy, and National Philosophy are taught to the pupils when qualified.

Linear and Ornamental Drawing, Surveying, Navigation and Vocal Music.

Parents or tutors of the pupils can see them any day, but only during recreation hours.

(1) This Institute was founded at the close of the XVII. century by the Venerable John B. de la Salle, Priest, Doctor in Theology, and Canon of the Cathedral of Rheims. It was approved by our Holy Father, Pope Benedict XIII., on the 7th of February, 1724, and is incorporated in several Provinces of the Dominion of Canada. It numbers at present 1200 establishments and 12,000 Brothers, who give instruction to 400,000 children.

The collegiate begins in the first week of September and ends the first week of July.

At the end of each quarter, Reports are sent to the parents informing them of the state of their children, as to their health, conduct, and application to study.

ADMISSION.

On the admission of a pupil, parents are requested to furnish: 1st, a certificate from the Principal of the last educational establishment he attended; 2nd, all the informations calculated to enhance the good direction of the pupil.

It is of the utmost importance that the pupils be present on the very day of opening; delays would be prejudicial, as the course of studies is organized on the next day.

TERMS OF BOARD.

Board for the scholastic year, payable in advance in four terms: A term already commenced is due in full.

No deduction is made for absence, unless for expulsion or protracted sickness that is one month or more.

The Board dates from the 1st or 15th of each month, according as the pupil entered in the first or last half of the month.

Washing, is payable in advance.

Physicians' fees, Medicines, Instrumental Music, Navigation, Telegraphy, Drawing, and Stationery form extra charges.

Board (per term).....	\$0
Tuition "	0
Drawing.....	0 per annum.
Telegraphy.....	0 " "
Bed and bedding.....	0 " "

Pupils must have their names written on their linen and clothes, and a number under which they are inscribed.

The quantity of clothing, linen and shoes is left to the judgment of the parents.

Each pupil should have a trunk wherein to keep his clothes.

Letters and packages should be addressed as follows:—

Mr.....

Pupil in Commercial and Industrial College,

.....

No.....

INSTITUT DES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES.

College Commercial et Industriel.....

le.....18

BULLETIN DE L'ÉLÈVE....., DE LA..... CLASSE.

Pour le terme finissant le.....

- Conduite.....
- dans les exercices religieux..
- à l'Étude.....
- en classe.....
- Ordre et propreté.....

Observations :—

- Application en classe.....
- à l'étude.....
- Leçons de mémoire.....
- Leçons raisonnées.....
- Tenue des Cahiers.....

No.....

INSTITUTE OF THE BROTHERS OF THE CHRISTIAN SCHOOLS.

Commercial and Industrial College,

.....18

BULLETIN OF MR.....

DEPARTMENT.

For the Term ending the.....

Conduct.....

during exercises.....

In Church.....

in class.....

at table.....

Order and cleanliness.....

Application in class.....

“ in studies.....

Memory Lessons.....

Object “.....

Care of Books.....

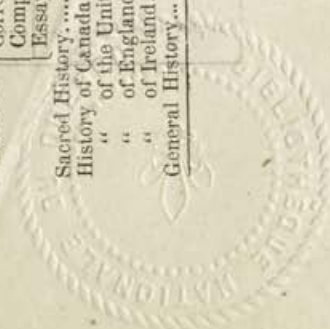
Observations:—

PLACES IN COMPETITIONS.

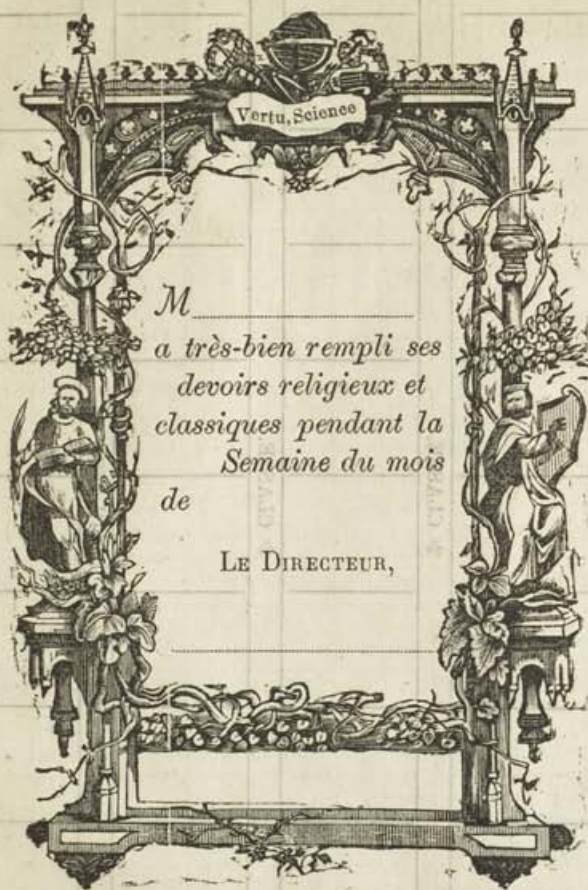
SPECIALTIES.	Division.	No. of Pupils.	1st Month.	2nd Month.	3rd Month.	4th Month.	Average.
Religious Instruction.							
Reading							
Penmanship							
Grammar							
Orthography.....							
Commercial							
Correspondence							
Composition							
Essay Writing.....							
Grammar							
Analysis.....							
Orthography							
Commercial							
Correspondence							
Composition.....							
Essay Writing.....							
Sacred History.....							
History of Canada							
" of the United States.....							
" of England.....							
" of Ireland.....							
General History.....							
Geography							
Mental Arithmetic							
Written							
Algebra							
Geometry							
Surveying							
Trigonometry							
Telegraphy.....							
Natural Philosophy							
Book-Keeping							
Linear Drawing.....							
Ornamental							
Vocal Music.....							
Excellence							
Testimonial of Merit.....							

The Director of the Establishment,

BROTHER



NOTES HEBDOMADAIRES.	Conduite en classe.	Travail en classe.	Politesse.	Propreté.	Assiduité.	Leçons.	Devoirs écrits à la maison.	Conduite à l'étude.	En récréation.	Travail à l'étude.
<i>1re SEMAINE.</i>										
Très-bien.....
Bien.....
Passable.....
Mal.....
Absent.....
Venu tard.....
<i>Vu par les Par.</i>
<i>2e SEMAINE.</i>										
Très-bien.....
Bien.....
Passable.....
Mal.....
Absent.....
Venu tard.....
<i>Vu par les Par.</i>
<i>3e SEMAINE.</i>										
Très-bien.....
Bien.....
Passable.....
Mal.....
Absent.....
Venu tard.....
<i>Vu par les Par.</i>
<i>4e SEMAINE.</i>										
Très-bien.....
Bien.....
Passable.....
Mal.....
Absent.....
Venu tard.....
<i>Vu par les Par.</i>



LE DIRECTEUR D'HONNEUR



TABLEAU D'HONNEUR. (1)
1^{re} CLASSE.

	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Décembre.	Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.
1										
2										
3										
4										
5										
6										
2 ^e CLASSE.										
1										
2										
3										
4										
5										
6										
3 ^e CLASSE.										
1										
2										
3										
4										
5										
6										
4 ^e CLASSE.										
1										
2										
3										
4										
5										
6										

(1) N. B.—Chacun fait ces tableaux à la main. Le tableau d'Excellence est analogue. On remplace *Honneur* par *Excellence*.

